



Comment obtenir un titre de séjour

Par **kenzasakina**, le **10/12/2012 à 13:23**

bnjr je suis mariée avec un tunisien qui est venu en France sans visa d'entrée en France donc lorsque nous sommes allés à la préfecture on lui a demandé de rentrer en Tunisie faire le visa et revenir or actuellement je suis enceinte et ne peux pas me déplacer. on m'a dit que c'était possible qu'il obtienne un papier qui remplacerait le visa d'entrée. donc ma question est de savoir quelles sont les démarches à faire. je vous remercie.

Par **amajuris**, le **10/12/2012 à 13:30**

bjr, la préfecture est la seule habilitée à délivrer un titre de séjour et à vous dire ce qu'il faut faire. en cette matière comme en d'autres, il ne faut pas toujours écouter les "on m'a dit que c'était possible qu'il obtienne un papier qui remplacerait le visa d'entrée". le mariage ne donne pas droit automatiquement à un titre de séjour. ncdt